

Les moisissures dans le logement



01. Qu'est ce que c'est ?



Les moisissures sont des champignons microscopiques qui produisent des spores se déplaçant dans l'air ambiant. Elles se propagent rapidement (48 à 72 heures à l'œil nu) et principalement sur les murs, les plafonds, le contour des fenêtres, les joints de salle de bain, les tapis, derrière un meuble...

La présence de moisissures dans un logement peut avoir des conséquences néfastes sur la santé notamment au niveau respiratoire (irritations des muqueuses, toux, asthme, etc.).

02. D'où viennent les moisissures ?

L'humidité, l'absence de circulation d'air et l'insuffisance de chauffage sont propices à l'apparition de moisissures : elles apparaissent souvent dans les pièces humides, voire froides, et mal ventilées (salle de bains, pièces inoccupées, etc.) ou sur les murs mal isolés.

03. Que faire en cas d'apparition de moisissures ?

➤ Qui peut les nettoyer ?

Certains organismes de santé publique recommandent un traitement différent en fonction de l'étendue des surfaces moisies :

- **Si la zone contaminée est inférieure à 0,3 m² (soit 5 feuilles A4) :**
vous pouvez nettoyer vous-même à condition de ne pas avoir de problèmes de santé (maladie respiratoire, etc.).
- **Entre 0,3 et 3 m² :**
vous pouvez nettoyer vous-même mais il est toutefois conseillé de faire appel à un spécialiste.
- **Si la zone contaminée est supérieure à 3 m² :**
l'intervention d'une entreprise spécialisée est nécessaire pour éviter tout risque pour la santé des occupants.

➤ Quelles sont les précautions à prendre avant le nettoyage ?

- **Protégez-vous à l'aide d'équipements de protection :** gants, lunettes, masque (de type N95 ou FFP2), casquette.
- **Protégez les occupants :**
en condamnant l'accès à la pièce contaminée.
- **Empêchez la propagation de la contamination :**
déplacez les meubles et objets de la zone, fermez les portes, fixez au sol des bâches pour récupérer les poussières et résidus produits lors du traitement, ouvrez les fenêtres.

➤ Comment procéder ?

- Tout d'abord, **informez votre assurance habitation** des dégâts observés.
- D'une manière générale, **le camouflage des moisissures par de la peinture ou par la pose de nouveaux revêtements (papier peint, bâche, ...) est à éviter.** De la même manière il convient d'éviter certaines pratiques susceptibles de mettre en suspension des particules : le grattage à sec, le recours à un aspirateur ménager, l'utilisation de nettoyeurs sous pression qui détremper le matériau et participe au développement des moisissures.

/// Pour les murs, sols et plafonds

Deux produits sont généralement conseillés pour le nettoyage de moisissures, à savoir **le vinaigre blanc ou l'eau de javel.**

- 1/ **Diluer** le vinaigre blanc ou l'eau de javel dans un peu d'eau. Pour le bois on utilisera de l'eau savonneuse chaude.

Bon à savoir : ajouter quelques gouttes d'huiles essentielles de Tea tree (arbre à thé) avec le vinaigre blanc. C'est un fongicide (il élimine les champignons) qui tuera les moisissures. Attention : l'utilisation des huiles essentielles n'est pas anodine, demander donc conseil au pharmacien.

- 2/ **Frotter** la surface contaminée à l'aide d'une éponge ou d'une brosse imbibée. Rincer l'éponge (ou la brosse) dans un seau d'eau claire. Répéter cette action autant de fois que nécessaire. Cette étape permet d'éliminer au maximum les moisissures tout en limitant la mise en suspension des particules.

3/ **Rincer** la surface traitée à l'aide d'une seconde éponge et d'un nouveau seau d'eau claire.

4/ **Éliminer** l'eau résiduelle avec un chiffon propre et sec.

5/ **Nettoyer** le chantier en plaçant tous les déchets produits (éponges, bêche, chiffons, etc.), ainsi que les protections jetables dans des sacs fermés puis mis à la poubelle.

6/ **Il est recommandé d'aider le séchage de la surface en aérant la pièce (fenêtres et portes ouvertes).**

/// Pour les joints de salle de bains et de cuisine en silicone :

Les nettoyer régulièrement à l'aide de la dilution vue ci-dessus, les remplacer dans le cas d'une dégradation.

/// Pour les objets de décoration et ameublement (tapis, moquettes, literie, peluches, fauteuils, etc.) :

Appliquer un produit adapté au nettoyage de ces articles en se conformant aux recommandations du fabricant (mode d'application, temps de pose, etc.). Si les moisissures persistent, confier le nettoyage à un professionnel ou jeter l'objet.

/// Dans le même temps

Pour un effet durable du traitement des moisissures, il est nécessaire d'identifier rapidement leur origine (source d'humidité, mauvais fonctionnement de la ventilation, entrées d'air bouchées, etc.) et selon le cas d'y remédier par des travaux ou un changement des pratiques dans le logement (aération).

Quelques précautions d'utilisation de l'eau de javel :

• **Elle peut être efficace pour traiter les matériaux non-poreux** (carrelage, faïence, garnitures de fenêtre en vinyle, etc.) mais ne l'est pas pour les matériaux poreux (bois, plâtre, etc.). En effet, dans ce cas, le principe actif de la javel reste en surface du matériau alors que son eau pénètre à travers la surface et vient nourrir les moisissures : on aide donc à leur croissance plutôt que de les tuer.

• **L'eau de Javel est un produit corrosif** : attention aux projections et ne jamais la mélanger avec des produits ammoniacés ou acides (détartrants ou vinaigre blanc par exemple) en raison des dégagements toxiques. Se reporter à la notice d'emploi figurant sur l'emballage du produit.

• **L'eau de javel blanchit les moisissures** et donne illusion qu'elles ont disparu alors que ce n'est pas toujours le cas.

04. Comment éviter l'apparition de moisissures ?

L'excès d'humidité dans le logement est propice au développement des moisissures. Certaines pratiques quotidiennes permettent de limiter l'apport d'humidité et de faciliter son évacuation :

➤ Dans toutes les pièces de vie

Aérer quotidiennement (10 minutes matin et soir), **adapter l'aération** au taux d'occupation (nombre de personnes) et aux activités domestiques qui peuvent générer de l'humidité (cuisson, séchage du linge...), **éviter de boucher les entrées et sorties d'air**, si possible **sécher le linge en extérieur, chauffer régulièrement le logement** pour limiter les zones froides et éviter l'utilisation de poêles à pétrole (qui produisent de la vapeur d'eau), **nettoyer et sécher** immédiatement tout déversement ou inondation... Il est possible également d'utiliser un déshumidificateur : veiller à le vider et le nettoyer régulièrement afin d'éviter qu'il devienne lui-même source d'humidité ou de pollution microbienne. Enfin, il est recommandé d'**éviter de créer des zones propices au développement des moisissures** en cumulant froid, humidité et

absence de circulation d'air. Par exemple : des meubles installés sans espace (3 cm) sur des murs froids, armoires de vêtements ou remplies de papier dans un environnement froid et humide, etc.

➤ Dans la salle de bains

Aérer la pièce après la douche, essuyer les parois ainsi que les joints après usage...

➤ Dans la cuisine

Limiter la durée d'ébullition en couvrant les casseroles pour limiter la production de vapeur, faire fonctionner la hotte systématiquement...

➤ À l'extérieur du logement

Vérifier régulièrement le toit et les murs pour déceler toute infiltration d'eau et résoudre rapidement les problèmes détectés.

Vers qui vous tourner en présence de moisissures ?

Si des symptômes respiratoires apparaissent chez l'un des occupants, signalez à votre médecin la présence de ces contaminations.

Les Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur (<http://www.cmei-france.fr/>), le service d'hygiène de votre commune ou l'Agence régionale de santé (ARS) peuvent aussi vous conseiller sur les démarches à entreprendre.